



COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026 à 19H00

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 13 | Votants : 13

Date de convocation : 16.09.2026

Date d'affichage convocation : 16.09.2026

Date d'affichage de la liste des délibérations : 24.09.2026

Présents :

BOUSSEAU Delphine	MANOURY LACOUR Elisabeth	PRETESEILLE Yvonne
CHEZE Laëtitia	MATHA Frédéric	
COLLIN Fabrice	PAIRON Christian	SPAGNOL Paulette
DELAUNAY Agnès	PARMENTIER Mélina	TRASSARD Emilie
	PONSARD Christophe	WILLIOT Pierre

Absent(s) Excusé(s) : DURAND Michel, REHAULT Olivier

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Paulette SPAGNOL.

Loyer annuel du presbytère – Année 2026

Délibération n° 2026.58

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de fixer le montant annuel du loyer du presbytère pour l'année 2026, lequel est versé par l'Association Diocésaine.

Mme le Maire rappelle que le montant du loyer est fixé annuellement en fonction des charges supportées par la Commune au titre de cet immeuble. Le montant du loyer correspond ainsi à la somme de la taxe foncière et de la prime d'assurance afférentes au presbytère, acquittées par la Commune.

Pour l'année 2026, ces charges s'élèvent à :

- Taxe foncière : 1 058 € ;
- Assurance : 627 €.

Le montant annuel du loyer du presbytère est donc proposé à **1 685 €**.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Décide de fixer à 1 685 € le montant du loyer annuel du presbytère pour l'année 2026 ;

➤ Dit que cette recette sera encaissée au compte 752 – « Revenus des Immeubles » de la section de fonctionnement du budget communal 2026.

*Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.*

Le Maire
Mme Mélina PARMENTIER



La Secrétaire de séance
Mme Paulette SPAGNOL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'P. Spagnol', is written over the text of the secretary's name.